



Objectif

Animer et structurer une démarche de prévention des risques dynamique et participative dans son entreprise.

— EN RÉSUMÉ

La formation-action «Devenir Animateur Prévention» est la pierre angulaire d'une démarche de prévention des risques dynamique et pérenne en entreprise.

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis une légitimité technique d'analyse de l'ensemble des risques du secteur, qui leur permettra d'entretenir au quotidien la culture prévention. Ils seront en mesure de traiter les remontées d'informations venant du terrain, de participer à la recherche de solutions adaptées et de suivre les résultats sur le long terme en collaboration avec les équipes et la direction.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Inscire son action d'animateur dans une démarche de prévention.
- Élaborer un projet de prévention performant.
- Mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels.
- Animer la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

— PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement.

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Tout public.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : 2 jours.

Intersession : 1 mois environ incluant une demi-journée d'accompagnement du formateur en individuel avec le stagiaire (en visio-conférence).

Module 2 : 1 jour.

ORGANISATION

De 4 à 8 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés en prévention des risques et coaches en santé performance et Qualité de Vie et des Conditions de Travail.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels.
- Les conséquences des risques dans l'établissement : la santé, le travail, la performance.
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident du travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

2 Inscire son action d'animateur dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention.
- Intégrer la démarche de prévention dans la gestion des activités de l'établissement.

- Impulser une approche participative de la prévention.
- Visualiser les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

3 Élaborer un projet de prévention performant

- La méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- Réaliser un diagnostic de santé et performance de l'établissement.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Communiquer de manière adaptée pour une sensibilisation efficace.
- Élaborer un plan d'action.

4 Mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels

- Repérer les risques professionnels à son échelle.
- Maîtriser les risques liés aux mobilisations.

- Élaborer des compléments d'améliorations ponctuels aux propositions des agents.
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels.

5 Animer la prévention des risques professionnels

- Les méthodes d'organisation, de conduite et de suivi de réunion.
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative.
- Entretenir au quotidien la culture prévention.
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation du personnel.